



facilitateur d'implantation

Compte rendu Commission écoParc de la zone industrielle du Bois-de-Bay (ZIBAY) 6 novembre 2025

**Maulini SA - Rte du Bois-de-Bay 25b, 1242 Satigny
De 14h à 16h15**





Compte rendu de la Commission écoParc ZIBAY du 06.11.2025

Présent-e-s :

Représentants des entreprises et de l'AZIBAY :

Nicolas Maulini, Maulini SA

Représentante de la commune de Satigny :

Nathalie Braunschweiger, Cheffe de projet espace public et mobilité
Anne Revacier, Conseillère administrative

Représentants de l'État de Genève :

Nicolas Bongard, Directeur général adjoint, OCEI
Samuel Marques, Ingénieur, OCT

Représentante de la FTI :

Delphine Louillet, Référente écoParc

Mandataires AMO accompagnant la FTI :

Maude Sauvain, Latitude Durable
Marc Naef, Latitude Durable

Excusé-e-s :

Représentants des entreprises et de l'AZIBAY :

Bertrand Girod, Serbeco SA

Déroulé de la séance

1/ Travaux de réfection du Pont-de-Peney

Contexte : Présentation du calendrier des travaux prévus entre octobre 2025 et décembre 2026, incluant plusieurs phases avec trafic maintenu ou alterné selon les périodes, et fermeture complète durant l'été 2026. Des déviations pour le trafic et des adaptations des lignes TPG sont programmées.

Échanges :

- Il est rappelé que ces éléments ont été présentés en séance publique le 1^{er} octobre et que le phasage vise à limiter l'impact sur les entreprises.
- Il est indiqué que le maintien du service TPG a été obtenu grâce au prolongement de la ligne 83.
- Les autorisations pour les travaux en rive gauche ont été déposées afin de coordonner les interventions avec la rive droite.

Suites :

- Suivi régulier des démarches administratives et des autorisations en lien avec le planning annoncé.

2/ Aménagements cyclables sur la route du Bois-de-Bay et la route d'Aire-la-Ville

Contexte : Point d'avancement sur les aménagements cyclables coordonnés avec les travaux du Pont-de-Peney afin de réduire les périodes d'intervention. Le projet de la rive gauche a été déposé en octobre 2025 ; celui de la rive droite est prévu courant novembre, avec un enjeu portant sur le maintien de places de stationnement privées.

Échanges :

- Il est précisé que des arrangements ont été trouvés avec les propriétaires pour la route d'Aire-la-Ville. La signature d'un accord est attendue pour débloquer la situation.



- Le litige foncier concerne quelques mètres d'aménagement.
- L'avancement des aménagements sur la route du Bois-de-Bay reste tributaire de ces accords

Suites :

- Suivi de la finalisation des accords avec les propriétaires et coordination entre les deux projets cyclables.

3/ Signalétique en zone industrielle

Contexte : Il n'est pas prévu par la commune de Satigny d'harmoniser la signalétique de la ZIBAY, ni de retirer les panneaux obsolètes d'entreprises ayant quitté la zone. Une demande est nécessaire pour poser une signalétique visible du domaine public.

Échanges :

- Il est précisé que la route du Bois-de-Bay relève du domaine public cantonal, contrairement à la rue du Pré-Salomon et la route de la Maison-Carrée qui relèvent du domaine communal.
- La suppression des panneaux obsolètes pourrait améliorer la visibilité de la signalétique des entreprises actives.
- La commune prévoit un relevé des panneaux sur son domaine public, en coordination avec l'OCT pour les panneaux sur domaine cantonal. Ce relevé n'est toutefois pas prioritaire.
- L'objectif serait de s'inspirer de la ZILPO qui a supprimé l'ensemble de la signalétique liée aux entreprises sur DP cantonal ou communal, et propose de maintenir une signalétique sur le domaine privé.

Suites :

- Point gardé en suivi régulier dans les futures commissions écoParc ZIBAY.

4.1/ Divers : Restrictions de circulation dans le secteur de Montfleury

Contexte : Dans le cadre des travaux du BHNS, le report du trafic impacte le réseau de manière général. Ainsi les communes de Vernier et Satigny ont mis en place des restrictions pour minimiser l'impact sur les exploitants agricoles et les riverains (route de la Garenne).

Échanges :

- Les restrictions de passage ne sont pas respectées avec des impacts significatifs sur le voisinage et la surutilisation de la route de la Garenne (chemin agricole). Un trafic important a en effet été constaté.
- Une barrière a été installée par la commune de Satigny, cette dernière sera amenée à se pérenniser.
- Pour la commune de Satigny, cette situation démontre la nécessité de réalisation du barreau de Montfleury.
- Des mesures complémentaires pour fluidifier le trafic dans le secteur seront proposées prochainement par l'OCT en coordination avec les communes.
- Les entreprises proposent un test de sens unique limité aux voitures.
- La commune reste opposée à cette réouverture mais ouverte à des discussions pour améliorer la fluidité du trafic.
- Une pétition est en cours pour demander l'amélioration de la circulation dans le secteur de Vernier.
- Les entreprises et la commune de Satigny soutiennent la nécessité de réaliser le barreau de Montfleury dans les meilleurs délais pour améliorer la fluidité du secteur et vont s'organiser pour informer les instances concernées.

Suites :

- Information suivie en lien avec les mesures de gestion du trafic.

4.2/ Divers : Places de parking en zone bleue

Contexte : Certaines places en zone bleue autorisent 1h de stationnement, d'autres 3h. Les entreprises demandent une harmonisation à 3h pour l'ensemble des places de stationnement dans la ZIBAY.

Échanges :

- Il est souligné les enjeux de capacité de contrôle.

- Le statut des places situées sur le foncier FTI doit être vérifié.
- Suites :**
- Retour de la FTI attendu. Point maintenu pour la prochaine commission.
- 4.3/ Divers : Barreau routier Montfleury et ½ jonction Canada**
- Contexte : Point d'information systématique sur le Barreau routier Montfleury et ½ jonction Canada.
- Échanges :
- Calendrier de réalisation actualisé début 2025 avec une mise en service de l'ensemble des infrastructures prévue en 2033.
- Les blocages qui persistent actuellement sont liés aux questions foncières pour la réalisation du barreau de Montfleury.
- Les deux projets doivent être coordonnées et réalisés simultanément afin de déployer leur efficacité pour desservir l'ensemble du secteur.
- Suites :**
- L'avancée du projet sera ponctuellement relayée dans le cadre des commissions
 - Une présentation détaillée du projet du barreau de Montfleury est à prévoir lors de la prochaine session des commissions écoParc en coordination avec l'OCGC.
- 4.4/ Divers : Vitesse de circulation dans la ZIBAY**
- Contexte : Discussion sur la vitesse différenciée entre voitures et poids lourds sur la route du Bois-de-Bay.
- Échanges :
- Une analyse sécurité recommande une vitesse uniforme à 50 km/h en raison des nombreuses entrées et sorties.
 - Cette uniformisation sera appliquée.
- Suites :**
- Mise en œuvre des mesures par les autorités compétentes.
- 4.5/ Divers : Plan de mobilité inter-ZI**
- Contexte : Discussion sur la pertinence de mutualiser certaines actions de mobilité à l'échelle des ZI.
- Échanges :
- La commune rappelle l'existence d'AZIconnect, association accompagnant les entreprises vers des plans de mobilité interne et des solutions mutualisées.
 - Une présentation pourrait être envisagée lors d'une prochaine commission.
- Suites :**
- Point gardé en suivi en vue d'une présentation future de l'association AZIconnect.
- 4.6/ Divers : Gestion des sites pollués et contaminés par les PFAS**
- Contexte : Échanges sur les responsabilités financières de l'assainissement des sols selon un récent arrêt du Tribunal fédéral et des évolutions législatives en cours.
- Échanges :
- Le Grand Conseil a voté un crédit en mars 2025 pour cadastrer les PFAS sur l'ensemble de son territoire.
 - Rappel de la répartition des coûts entre pollueurs « par comportement » et « par situation » :
 - Pour les sites contaminés (où l'obligation d'assainir s'applique). 80% des coûts doivent être supportés par le pollueur dit « par comportement » et 20 % pour le pollueur « par situation », répartis entre le propriétaire (superficiant) (\approx 5-10 %) et le superficiaire (\approx 15 -10%).
 - Pour les sites pollués, les coûts sont supportés par l'aménageur/le superficiaire.
 - Rappel de l'importance d'un état des lieux lors de la conclusion d'un DDP ou d'un achat.
 - Mise à jour des valeurs limites pour certains composés PFAS dans les sols.



- Thématiques évoluant rapidement en fonction des connaissances, retour d'expérience et exemples concrets.

Suites :

- Information suivie en fonction des évolutions légales et techniques.

4.7/ Divers : Rencontre annuelle des commissions écoParc 2025

Contexte : Préparation de la rencontre annuelle des commission écoParc (2^{ème} édition) qui aura lieu le jeudi 20 novembre 2025 au matin.

Échanges :

- La FTI présente le programme de la rencontre et invite les entreprises à partager un retour d'expérience lors des présentations ou de la table ronde.
- La question des fusions de certaines commissions de la ZIMEYSAVER sera abordée lors de la séance annuelle.

Suites :

- Les derniers préparatifs à la séance annuelle sont pris en charge par la FTI avec le support de l'AMO.

4.8/ Divers : Vaisselle réutilisable en entreprise – Guide

Contexte : Guide A5 en français et anglais développé par l'OCEV – GESDEC qui a pour objectif d'accompagner les entreprises dans l'adoption de la vaisselle réutilisable

Échanges :

- L'AMO informe les entreprises de l'existence de ce guide et distribue des exemplaires sous format papier
- Le guide peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<https://www.ge.ch/document/40621/telecharger>
- L'OCEV – GESDEC reste à disposition pour tout complément d'information.

4.9/ Divers : Planification des commissions 2026

Suites :

- Les prochaines commissions auront lieu aux dates suivantes :
 - 12 mars 2026 : 10h–12h
 - 11 juin 2026 : 10h–12h

Les entreprises se proposent pour accueillir les futures séances.

Rédaction du CR, Latitude Durable